



SECTIONS : COTE D'OR, ENFIP NEVERS, NIEVRE, SAONE ET LOIRE, YONNE

LA FIN DES MUTATIONS !

En marche forcée vers la destruction intégrale des droits à mutation des agents !

L'administration a communiqué le jeudi 12 octobre tard dans la soirée (à 20h17), aux organisations syndicales représentatives, l'intégralité des 10 fiches pour le groupe de travail mutation 2018 pour les agents A,B et C.

Initialement programmé le 12 octobre, le groupe de travail a été repoussé par l'administration aux 19 octobre et 20 octobre.

Ce décalage dans le temps a surtout permis à l'administration de ne pas communiquer les fiches avant la journée de mobilisation intersyndicale réussie du 10 octobre.

Le contenu de ces fiches constitue une attaque d'une gravité inconnue à ce stade contre les droits et garanties des personnels.

L'administration veut imposer entre autres :

- la suppression de l'affectation nationale à la RAN mission/structure pour une affectation uniquement au département pour tous les agents A,B et C ;
- la suppression du mouvement complémentaire pour les C ;
- le blocage pendant 3 ans sur le poste de 1ère affectation (après recrutement ou promotion) pour tous les agents A,B et C ;
- un délai de séjour entre deux mutations qui passe d'un an à deux ans ;
- etc.

Certaines propositions de fiches prendraient effet dès 2018, d'autres les années suivantes, elles sont toutes : inacceptables !

Nous appelons l'ensemble des personnels à se mobiliser collectivement pour empêcher toutes les déréglementations programmées par l'administration.